



No de résolution
ou annotation

Le 8 décembre 2022

**ADOPTION DU BUDGET 2023
ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS**

Procès-verbal de l'assemblée publique concernant l'adoption du budget municipal de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui 2023 tenue le 8 décembre 2022 à 20:00 heures au 146, route 195, Lac-Humqui, sous la présidence de Monsieur le maire Gino Canuel et des conseillers : Caroline Dumont, Diane Soucy, Karine Dechamplain, Nancy Malenfant et Normand Henley.

Absent : Marc Michaud

Tous formant quorum, *ainsi que Maryline Pronovost, greffière-trésorière.*

Deux citoyens sont présents.

Accueil par monsieur le maire

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

163-22

Proposé par Caroline Dumont, appuyé par Nancy Malenfant, et résolu d'adopter l'ordre du jour.

2. Adoption du budget 2023

Adoption du budget 2023

PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS PAR LE MAIRE GINO CANUEL.

CONSIDÉRANT QUE LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ZÉNON-DU-LAC-HUMQUI A PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET PRIS CONNAISSANCE DES PRÉVISIONS DES DÉPENSES ET DES RECETTES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023;

164-22

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR NORMAND HENLEY, APPUYÉ PAR NANCY MALENFANT, ET RÉSOLU :

QUE LE BUDGET 2023 EST ET SOIT ADOPTÉ ET QUE LE CONSEIL ORDONNE ET STATUE CE QUI SUIT :

LE CONSEIL ADOPTE LE BUDGET DÉPENSES QUI SUIT POUR L'ANNÉE 2023 :

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRAL	193 427 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	64 842 \$
RÉSEAU ROUTIER	301 007 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	61 837 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE	36 072 \$
LOISIRS ET CULTURE	41 397 \$
ACTIVITÉS CULTURELLES	38 632 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	9 662 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRE	<u>1 066 625 \$</u>
TOTAL DES DÉPENSES	<u><u>1 813 501 \$</u></u>



No de résolution
ou annotation

LE CONSEIL ADOPTE LE BUDGET RECETTES QUI SUIT POUR L'ANNÉE 2023 :

RECETTES


TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE	419 821\$
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	8 895 \$
AUTRES RECETTES DE SOURCE LOCALE	183 984 \$
TRANSFERTS	<u>1 200 801 \$</u>
TOTAL DES RECETTES	<u><u>1813 501 \$</u></u>


3. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

165-22

IL EST PROPOSÉ PAR DIANE SOUCY, APPUYÉ PAR KARINE DECHAMPLAIN, ET RÉSOLU QUE LE CONSEIL ADOPTE LE PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS QUI SE RÉPARTI COMME SUIT :

2023	VOIRIE - ENTRETIEN DES BÂTIMENTS	850 000\$
2024	VOIRIE - ENTRETIEN DES BÂTIMENTS	250 000\$
2025	VOIRIE - ENTRETIEN DES BÂTIMENTS	250 000\$


GINO CANUEL, maire


MARYLINE PRONOVOST, greffière-trésorière

4. Période de questions au sujet du budget

Aucune.

5. Levée de l'assemblée

166-22

Proposée par Nancy Malenfant, à 20 : 13 heures.

Maire :

Greffière-trésorière :